

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 1 (1907-1908)
Heft: 18

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Vie Musicale

SOMMAIRE : Notes sur Vincent d'Indy, G. JEAN-AUBRY. — Les Maîtres de la musique, GEORGES HUMBERT. — Henriette, drame de René Morax, musique de G. Doret (1^{re} représentation, au Théâtre du Jorat). — La musique en Suisse : Berne, Genève, Lausanne, Morges, Neuchâtel, Yverdon, Zurich. — La musique à l'Etranger : Paris. — Echos et nouvelles. — Nécrologie. — Revue des revues. — Société de gymnastique rythmique.

Notes sur Vincent d'Indy

Par la puissance et la fécondité de son œuvre, par l'autorité de sa science et de sa personne, par la dignité de son enseignement, M. Vincent d'Indy mérite d'être un maître.

En cette époque, les maîtres véritables sont rares : je ne sais s'il convient de le regretter ou non ; il le faut seulement constater. Peut-être l'influence nécessairement dégagée par un maître est-elle fâcheuse ; si peu autoritaire que soit un enseignement, il ne peut manquer d'influer, mais peut-être ceux-là se laissent-ils seuls influencer qui n'ont pas une personnalité assez puissante.

Le fait est, quoi qu'il en soit, que les maîtres en ces temps sont rares : la plupart de ceux que nous honorons dans les divers arts, comme les esprits les plus hauts, se tiennent d'ordinaire à l'écart, et ne se mêlent point d'enseigner. Henri Duparc comme Claude Monet, Elémir Bourges de même que Claude Debussy, se tiennent dans une retraite scrupuleuse, dont les inquisitions de la presse ne parviennent pas à les faire sortir.

Depuis Mallarmé et César Franck, nous n'avons plus guère de maîtres en France : j'entends ceux qui enseigne la libération de la pensée, et non l'asservissement à des formules académiques, j'entends — selon l'ancien mot de Socrate — les accoucheurs de conscience, et non les cuistres arrogants.

M. Vincent d'Indy est peut-être le seul maître que nous possédions en France, sachant joindre, à la qualité d'avoir écrit une œuvre véritable et solide, le goût d'enseigner son art aux jeunes gens que troublent justement les agitations divergentes qui animent l'évolution de la musique à cette époque-ci.

Je ne vois point que l'influence de M. Vincent d'Indy soit tyrannique, en dépit du soin que prennent ses amis maladroits de le donner à penser : je ne veux me souvenir que de ce fait, c'est que Déodat de Séverac et Albert Roussel ont appris de M. d'Indy leur métier, et ni les mélodies, ni la *Danse au bord de l'eau* de Roussel, ni *En Languedoc* de Séverac ne portent les marques d'une influence excessive du maître de *Fervaal*.